

Rapport annuel 2018

Conseil de quartier de Loretteville

Le mardi 2 avril 2019

Votre conseil
de quartier

Préparé par :
Anne Baril, vice-présidente
Collaboration : les administrateurs du Conseil



CONSEIL
DE QUARTIER
LORETTEVILLE

*Mon quartier,
J'y vis, j'y vois!*

Le Conseil de 2018

- **Caroline Mineau, présidente**
- **Anne Baril, vice-présidente**
- **Christiane Tanguay, secrétaire**
- **Guy Dombrowski, trésorier**
- **Pauline Rochette, administratrice**
- **Nancy Beaupré, administratrice**
- **Lucette Bouchard, administratrice**

Un gros merci pour
votre implication
citoyenne bénévole!

Un rappel: sa mission

CONSEILS DE QUARTIER

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier?

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Structure de consultation et de concertation unique au Québec : implication des citoyens du quartier



Les réalisations

- 8 séances du Conseil : 1^{er} mardi du mois en février, mars, avril, mai, juin, septembre, novembre et décembre
- 6 consultations publiques liées à des modifications du zonage
- 38 résolutions adoptées
- Tableau détaillé du suivi des résolutions annexé au rapport annuel
- Implication du conseiller municipal, monsieur [Raymond Dion](#)

Présence assidue des membres bénévoles
du conseil de quartier

Conseiller municipal : toujours présent pour
répondre aux questions des citoyens

Les moyens pour rejoindre les citoyens

- Page Facebook



- Site officiel de la Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca
- Adresse courriel : conseilquartier.loretteville@ville.quebec.qc.ca

La participation des citoyens

Pour siéger au conseil de quartier, il est encore temps de poser votre candidature

Formation
offerte par la
Ville

Sens de l'éthique, écoute, ouverture d'esprit,
bon jugement et collaboration avec ses
collègues du Conseil

Écouter les citoyens
Faire valoir les besoins et les problématiques
soulevées

Les réalisations de votre conseil de quartier

- Suivi de la mise en œuvre du **Plan directeur du réseau cyclable de la Ville** et suivi des travaux de la Table de concertation Vélo



CONSEIL
DE QUARTIER

LORETTEVILLE

Tableau du suivi des résolutions des procès-verbaux 2018

NUMÉRO ET DATE	LIBELLÉ DE LA RÉOLUTION	SUVIS
RÉSOLUTION CA-18-01 Adoptée le 6 février 2018	Réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018 Sur proposition de Caroline L. Mineau, dûment appuyée par madame Christiane Tanguay, il est résolu que le conseil d'administration de quartier de Loretteville : <ul style="list-style-type: none">• SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin.• INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.	6 mars 2018 : Le directeur est à analyser ces trois demandes.

Plan directeur du réseau cyclable de la Ville : demandes spécifiques d'amélioration dans le quartier

1. **Boulevard des Étudiants** : bande cyclable puisqu'aucune infrastructure
2. **Rue de l'Hôpital** : solutions demandées pour améliorer la circulation des cyclistes au travers des autos stationnées et de la circulation des autobus
3. **Boulevard Valcartier** : améliorer la sécurité des cyclistes pour rejoindre le corridor des Cheminots

RÉSOLUTION CA-18-02

Adoptée le
6 février 2018

Priorités d'intervention sur le réseau cyclable dans le quartier de Loretteville

Sur proposition de madame Anne Baril, dûment appuyée par madame Christiane Tanguay, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Le conseil de quartier de Loretteville demande à la Ville de Québec :

- D'évaluer sérieusement les recommandations comprises dans la résolution « Priorités d'intervention sur le réseau cyclable du quartier de Loretteville » prises lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2015 (voir annexe 1) et de lui fournir une réponse à cet égard d'ici l'annonce des projets de développement du réseau cyclable en 2018;
- D'évaluer sérieusement les recommandations du Plan de déplacement des écoles l'Arc-en-Ciel et l'Aventure (voir annexe 2) et de lui fournir une réponse à cet égard d'ici l'annonce des projets de développement du réseau cyclable en 2018;
- De résoudre, par les moyens qu'elle jugera appropriés, les problèmes de sécurité liés à l'accès au Corridor des Cheminots à partir de l'école de Château-d'Eau.

4 septembre 2018 :

En attente du rapport remis par Vélo Québec sur les pratiques en hiver, notamment sur le circuit utilitaire qui relie le Vieux-Québec à l'Université Laval.

6 novembre 2018 :

Aucune nouvelle.

Les problématiques du quartier soumises à la Ville de Québec

- **Sécurité des piétons** : demande la réalisation d'études visant la construction de nouveaux trottoirs dans le quartier
 - Poursuivre le trottoir sur la rue Morissette jusqu'au boulevard Valcartier dans le secteur de l'école du Château d'Eau
 - Infrastructures piétonnières absentes sur le boulevard des Étudiants entre Saint-Amand et Valcartier

RÉSOLUTION CA-18-24

Adoptée le
4 septembre 2018

Réitération de la demande de trottoirs sur les rues Morissette et des Étudiants

Sur une proposition de madame Caroline L. Mineau, dûment appuyée madame Anne Baril, il est résolu que la demande de réévaluation pour la construction de trottoirs sur la rue Morissette et le boulevard des Étudiants soit déposée.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

I

6 novembre 2018 :
Aucune nouvelle.

4 décembre 2018 :
Mme Isabelle Darisse indique que le nouveau technicien de la circulation est à prendre connaissance des dossiers. M. Raymond Dion mentionne que les coûts élevés reliés à ces trottoirs et le manque d'emprise complexifient l'aboutissement des travaux.

Consultations publiques du RTC

Construisons le réseau de l'avenir

IMPLICATION DU CONSEIL DE QUARTIER

La Haute-Saint-Charles

Mercredi 6 septembre, 19 h

Centre communautaire Denis-Giguère, 305, rue Racine

Consultations publiques

Construisons
le réseau de l'avenir



Le RTC invite la population à venir échanger sur le réseau de transport en commun de l'avenir, à l'occasion d'une série de six rencontres publiques, une par arrondissement, qui se déroulera du 29 août au 9 septembre.

Le RTC se rendra dans chaque arrondissement pour présenter sa vision du réseau de l'avenir et obtenir les commentaires de la population. Ce réseau de l'avenir est le fruit de plus d'un an de travail par les professionnels de la planification du RTC. Il s'appuie sur les meilleures projections de la Ville en matière de démographie, d'emplois et de déplacements ainsi que sur les meilleures pratiques en matière de planification des transports.

Les changements spécifiques à chaque arrondissement seront expliqués en détail et les citoyens pourront rencontrer les spécialistes du RTC pour échanger et leur faire part de leur opinion. Ceux qui le souhaitent pourront également remplir un questionnaire sur place ou en ligne.

Consultation sur le réseau de transport en commun

Préoccupations pour la desserte adéquate des citoyens du quartier transmises au RTC

Le 16 juillet 2018

Madame Caroline L. Mineau, présidente
Conseil de quartier de Loretteville
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
3490, route de l'Aéroport
Québec (Québec) G3K 1X5

OBJET : Réaménagement du transport en commun

Madame,

M^{me} Johanne St-Cyr, directrice du comité consultatif sur la mobilité durable, nous a transmis votre lettre du 5 juin 2018 pour attention et suivi.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les membres du conseil de quartier de Loretteville de l'intérêt porté au transport en commun.

Dans le cadre de la révision de ses parcours, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) réévalue l'ensemble de ses services locaux afin de mettre en place le bon niveau de service selon les besoins et le lieu de provenance de sa clientèle. Les inquiétudes ainsi que les suggestions contenues à votre lettre du 5 juin 2018 ont été transmises à la Direction de la planification des services et soyez assurée qu'elles seront prises en considération dans la poursuite de nos

RÉSOLUTION
CA-18-15

Projet du réseau structurant de transport en commun : retour sur la consultation publique et enjeux pour le quartier

Voir la résolution CA-18-23.

Adoptée le
5 juin 2018

Sur proposition de madame Christiane Tanguay, dûment appuyée par madame Nancy Beaupré, le projet de lettre est entériné avec les modifications proposées par les membres du conseil.

Rappel des éléments de préoccupations

Québec, le 5 juin 2018

Mme Johanne St-Cyr
Directrice
Comité consultatif sur la mobilité durable

Objet : Avis du conseil de quartier de Loretteville sur les besoins de son secteur dans le cadre du projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville

Madame St-Cyr,

Ayant pris connaissance du projet de réseau structurant de transport en commun proposé par la Ville ce printemps, nous aimerions vous faire part de préoccupations et de suggestions pour l'aménagement du transport collectif dans notre quartier.

L'importance d'investir à Loretteville et en Haute-Saint-Charles...

...pour assurer l'équité entre les secteurs de la ville

Les données du dernier recensement (2016) nous apprennent que seulement 7,7% des déplacements entre le domicile et le travail sont faits en transport en commun dans l'arrondissement de la Haute-St-Charles. À Loretteville, où le service est plus rapide et fréquent que dans les quartiers plus au nord, ce pourcentage s'élève à 10,3%. En raison du choix fait par la Ville de viser l'amélioration de la performance globale du système de transport en commun, cette statistique est souvent utilisée pour justifier de prioriser d'autres secteurs, où le nombre de déplacements est déjà plus élevé.

Nous croyons que cette approche pose un problème de justice. En effet, comme il est

Rappel des éléments de préoccupations

Nos inquiétudes

La perte du 804 et son impact

Néanmoins, nous déplorons le déplacement du parcours 804 du Terminus Caron-Racine vers le Terminus Ste-Geneviève. Bien que cette perte sera compensée par une amélioration du parcours 75, nous perdons ainsi notre lien direct avec le secteur Duberger-Les Saules. Cette correspondance risque d'avoir un effet dissuasif sur plusieurs usagers.

Ce déplacement nous préoccupe également parce qu'il risque de nuire à la revitalisation de la rue Racine, qui constitue une préoccupation majeure dans le quartier. En effet, malgré les efforts de la Ville et de nombreux résidents, notre artère commerciale souffre d'un manque d'affluence depuis plusieurs années, ce qui nuit à l'attraction et à la rétention de commerces locaux pertinents pouvant améliorer notre vie de quartier et réduire notre dépendance à l'automobile. Nous craignons qu'en détournant le Métrobus de ce qui constitue le cœur de notre quartier, vous ne veniez accroître ce problème et nous espérons que vous tiendrez compte de cet enjeu local dans votre planification.

La disparition du 72

La disparition de ce parcours nous préoccupe, car il s'agit de notre lien est-ouest vers Charlesbourg, ce qui permet notamment aux étudiants du cégep Limoilou de se rendre à leur lieu d'études. Nous comprenons que vous avez planifié le réseau en fonction de ce qui

Les réalisations de votre conseil de quartier

Enjeux : Abolition de la possibilité de demande de référendum

PARTICIPATION CITOYENNE

Consultations publiques en cours

Aménagement du sentier du parc de la Rivière-Beauport

Développement du secteur au nord de la rue du Villonet

Hébergement touristique

Politique de participation publique

Formulaire d'inscription et de dépôt de mémoire

Consultations passées

Conseil municipal des enfants

Conseils de quartier

POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE



La participation publique permet aux citoyens de prendre part aux décisions qui les concernent, en dehors du cadre électoral.

En se dotant d'une nouvelle Politique de participation publique, la Ville de Québec souhaite améliorer ses pratiques pour permettre à ses citoyens de s'informer et de s'exprimer davantage. Afin que cette politique intègre vos préoccupations, contribuez à son élaboration!

Rétroaction formelle du conseil de quartier

Projet de politique de participation citoyenne

- Lettre du conseil de quartier pour réitérer notre préoccupation à propos de l'abolition du processus référendaire

Vers une nouvelle Politique de participation publique

PHASE 1 : CONSULTATION EN AMONT DE LA POLITIQUE (MAI 2018)

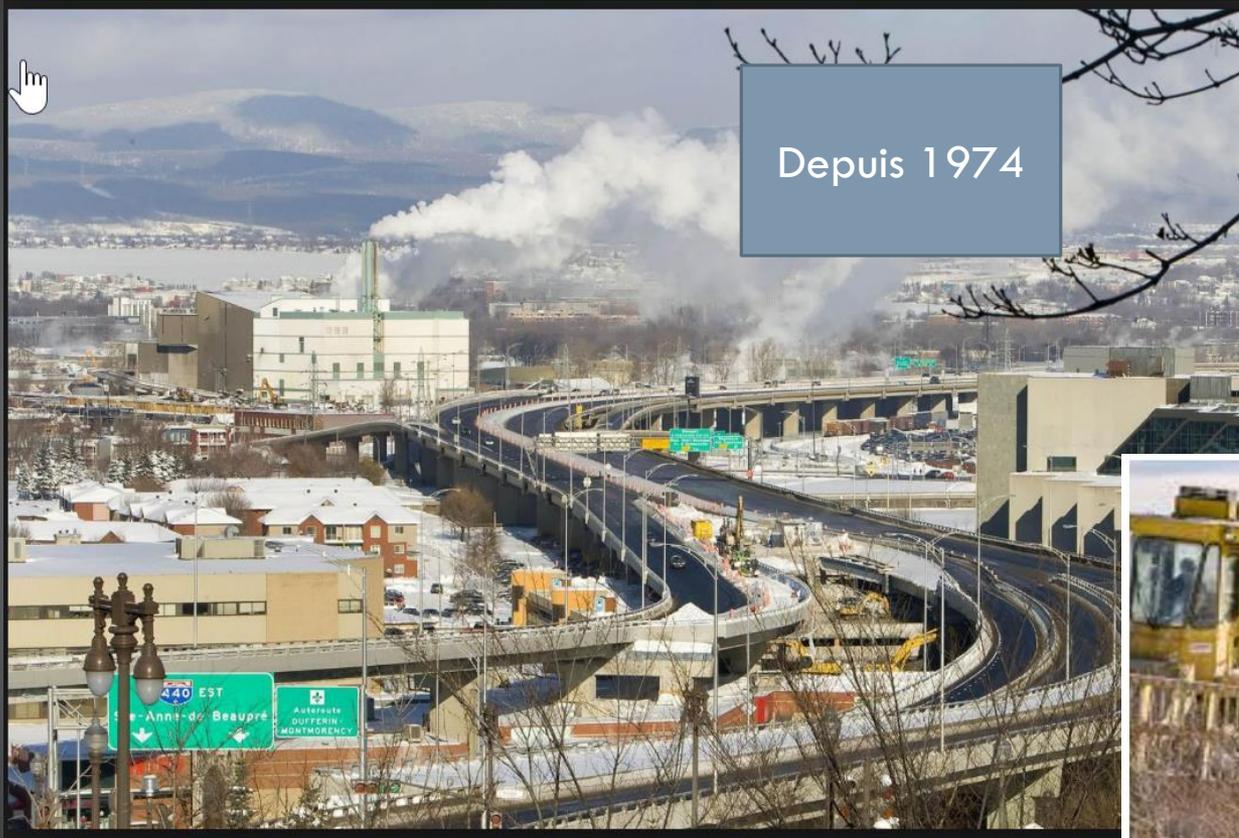
Par le biais d'un sondage en ligne et d'ateliers participatifs, les citoyens ont pu exprimer leurs attentes en matière de participation publique.

PHASE 2 : CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE POLITIQUE

Des séances d'audition des opinions auront lieu lorsque le projet de politique de participation publique sera rédigé et rendu public. Obligatoire en vertu de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, cette dernière étape de consultation permettra aux citoyens de s'exprimer par écrit (dépôt d'un mémoire) ou oralement (sous forme de commentaire verbal).

Dossier stratégique pour la Ville de Québec :

Enjeux environnementaux



312 000 tonnes
par année



Déchets résidentiels, institutionnels,
commerciaux, industriels, boues des 2
stations de traitement des eaux

Enfouissement des
déchets lorsque non
incinérés

La contribution du Conseil à des dossiers d'importance qui débordent la vie du quartier

- 1 siège comme représentant des conseils de quartier au Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
 - 5 conseils de quartier présents : Lairet, Maizerets, Limoilou, Vieux-Limoilou, Chutes Montmorency et Loretteville
 - Mandat : vérifier si l'exploitation de l'incinérateur s'effectue en conformité avec les normes applicables et assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles
 - Faire des recommandations pour atténuer les impacts de l'incinération
 - Faire des recommandations concernant le plan de mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
 - Transmettre à la population des renseignements pertinents
 - Implication du Conseil : 1 réunion par mois
 - Comité d'importance : 3 élus y siègent
 - Suzanne Verreault, Geneviève Hamelin, Steeve Verret

Comment vous tenir informer des enjeux entourant la gestion des matières résiduelles

- ❑ Séance d'information ouverte à tous
- ❑ Participation citoyenne requise

30 avril à 19 h

Club Social Victoria

170, du Cardinal-Maurice-Roy

Les enjeux et priorités pour 2019

- Faire connaître le conseil de quartier
- Favoriser la collaboration avec les intervenants du milieu :

Un exemple concret :
intégration d'un organisme
du milieu au conseil de
quartier



**Christiane
Tanguay**

Directrice générale



**Aide à la communauté
et services à domicile**



Travail en concertation avec l'équipe
d'animation 2019 de la
Place éphémère - rue Racine

Les enjeux et priorités pour 2019

- Demeurer proactif lors des consultations publiques en adressant à la Ville les enjeux importants soulevés par les citoyens :
 - Pour les nouveaux projets immobiliers : prise en compte du milieu architectural environnant et de l'impact sur le milieu bâti existant
- Participer aux séances du conseil d'arrondissement et prendre une part active aux débats, aux discussions et aux prises de positions

Les enjeux et priorités pour 2019

- Être à l'affût des **problématiques de sécurité dans le quartier** :
 - à proximité des écoles
 - pour le déplacement sécuritaire des piétons dans les rues : besoin de trottoirs et aux intersections : passages pour piétons
- **Suivre de très près les dossiers ou projets suivants** :
 - Revitalisation de la rue Racine : comment ? En suivant l'implantation de nouveaux commerces et offre de services comme il a été fait lors de l'ouverture du Clap
 - Amélioration des parcs et des accès aux sentiers pédestres
 - Problématiques en matière d'entretien hivernal pour certaines rues
 - Les changements à l'offre de transport en commun

On a besoin de vous pour signer cette pétition



Parc de l'Orme
actuel :

Vétuste;
Important pour
le quartier;
Jeu d'eau pour
les enfants

Les enjeux et priorités pour 2019

- Continuer la représentation du conseil de quartier au sein du Comité Vigie de l'incinérateur
 - Promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets résidentiels auprès des citoyens du quartier
 - Être un acteur et un proche collaborateur dans la gestion du changement lors de l'implantation des nouveaux modes de collecte des déchets dans le cadre de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles



▶ MATIÈRES RÉSIDUELLES

Enjeux pour l'avenir du Conseil

- Quorum requis de 5 administrateurs présents pour adopter des résolutions et faire valoir la position du Conseil



8 administrateurs élus : parité hommes (4) – femmes (4)
3 postes cooptés par le Conseil
11 administrateurs potentiels sur le CA



Nous avons
besoin de vous!

Finances – bilan au 31 décembre 2018

Conseil de Quartier de Loretteville

Au 31 Décembre 2018

Description des produits et des charges	Année 2018	Année 2017
Bilan		
Actifs		
Total des actifs	266.49	381.03
Passifs		
Total des passifs	505.03-	317.45-
Actif net non affecté	238.54-	63.58
Etat des produits et des charges		
Produits		
Charges		
Excédent des charges par rapport aux produits	238.54-	63.58
Actif net non affecté du début de l'exercice	381.03	317.45
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	142.49	381.03

Au Nom du Conseil de Quartier

Guy Dombrowski, Trésorier

Décisions requises de la part de l'Assemblée générale annuelle

- Ratification du rapport annuel
- Ratification des états financiers

Remerciements spéciaux

- Notre conseiller en consultations publiques
- Notre secrétaire de soutien
- Notre conseiller municipal
- Les citoyens qui prennent part aux assemblées du Conseil
- Au journal *L'Actuel* pour sa vigie aux travaux du Conseil